



Rapport d'activité 2016

Fédération Allier Nature (FAN)

41^{ème} Assemblée générale

Broût-Vernet – 1^{er} avril 2017

FEDERATION ALLIER NATURE (FAN)

✉ Maison des Associations - 216 Avenue de la Gare - 03 290 Dompierre-sur-Besbre

☎ 04 70 34 69 49

✉ allienature@orange.fr

🌐 <http://allienature.asso.fr>

I. PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT **DE L'ASSOCIATION**

DATE DE CREATION

L'APENA « **Association pour la protection et l'étude de la nature en Allier** » a été fondée le 19 mai 1976 (JORF du 29 octobre 1976).

La dénomination de l'APENA est devenue « **Allier Nature** » le 14 avril 1992 (JORF du 28 avril 1993).

La dénomination actuelle « **Fédération Allier Nature** » ainsi que son fonctionnement fédératif actuel furent décidés le 23 avril 2005 (JORF du 9 juillet 2005).

OBJET STATUTAIRE

La FAN a pour objet :

- De **protéger et d'étudier la nature et l'environnement dans le département de l'Allier** ;
- D'**animer le débat public et la citoyenneté dans le domaine environnemental** dans le département de l'Allier ;
- De **fédérer les associations de protection de l'environnement de l'Allier**.

AFFILIATIONS

La FAN est affiliée :

- à la **Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE)** ;
- à **France Nature Environnement (FNE)**, Fédération française des associations de protection de l'environnement.

AGREMENTS

La FAN est agréée ou habilitée :

- Au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement pour **la protection de l'environnement** : arrêté préfectoral n° 918/80 du 31 janvier 1980 (APENA) ; arrêté préfectoral n° 2414/12 du 29 août 2012.
- Au titre de l'article L. 141-3 du code de l'environnement pour prendre part **au débat public sur l'environnement se déroulant dans le cadre d'instances consultatives départementales** : arrêté préfectoral n° 2475/12 du 4 septembre 2012.
- Au titre de **la jeunesse et de l'éducation populaire** : arrêté préfectoral n° 86 03 J 220 du 7 mars 1986 ; arrêté préfectoral n° 2008-03-JEP-0007 du 18 janvier 2008.

ORGANISATION INTERNE

La FAN est dirigée par un Conseil d'administration de 21 membres (élu à l'A.G. du 23 avril 2016) et par un Bureau de 7 membres composé notamment par un Président, une vice-Présidente, deux Présidents honoraires, un Secrétaire et une Trésorière (élu par le C.A. du 23 avril 2016).

Au cours de l'année 2016 :

- ❑ **L'Assemblée générale ordinaire** s'est réunie le 23 avril 2016 (Monétay-sur-Allier).
- ❑ Le **Conseil d'administration** s'est réuni les 27 janvier 2016 (Saint-Pourçain-sur-Sioule), 23 mars 2016 (Saint-Pourçain-sur-Sioule), 23 avril 2016 (Monétay-sur-Allier), 11 juin 2016 (Veauce), 2 septembre 2016 (Saint-Pourçain-sur-Sioule) et 2 décembre 2016 (Saint-Pourçain-sur-Sioule).
- ❑ Le **Bureau** s'est réuni les 20 mai 2016 (Saint-Pourçain-sur-Sioule), 30 septembre 2016 (Saint-Pourçain-sur-Sioule) et 4 novembre 2016 (Saint-Pourçain-sur-Sioule).

La FAN est structurée également en réseaux de travail sur les thématiques suivantes :

- Agriculture ;
- Chasse et faune sauvage ;
- Condition animale ;
- Déchets ;
- Eau ;
- Energies ;
- Sports, circulation motorisée et loisirs dans les espaces naturels ;
- Transports et infrastructures ;
- Tronçais (*tous domaines*).

La FAN est professionnalisée depuis 1998.

La FAN participe aux réseaux de travail de la FRANE et de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT.

INDEPENDANCE

La FAN est une association militante, citoyenne et démocratique.

Elle est strictement indépendante de toute obédience politique ou religieuse.

ASSOCIATIONS AFFILIEES

Les associations suivantes sont affiliées à la FAN :

ADATER (association pour le développement de l'agri-tourisme en espace rural)
03 320 Château sur Allier

Association de défense et de protection du cadre de vie et de l'environnement des quartiers du Bois du Roi, de Monzière et de la grande Varenne de Bellerive-sur-Allier
03 700 Bellerive-sur-Allier

Haut-Cher et Combraille
03 420 Mazirat

Maisons paysannes de France – Délégation Allier
03 100 Montluçon

Nature, Culture et Partage
03 100 Montluçon

Nature vivante Gannat
03 800 Gannat

Sauvegarde de la Montagne bourbonnaise
03250 Le Mayet de Montagne

Vivre et agir à Lusigny
03230 Lusigny

Plusieurs associations locales adhéraient à la FAN au cours de ces dernières années. Plusieurs ont été dissoutes ou n'ont plus d'activités.

II. RAPPORT MORAL

41^{ème} Assemblée Générale
Fédération Allier Nature
BROUT-VERNET, le 1^{er} avril 2017

Rapport moral du Président, Jacques Debeaud

● Je tiens avant tout à vous remercier toutes et tous d'être présents pour ce 41^{ème} rendez-vous associatif. L'APENA est née ici, en 1976, pas ici à Brout-Vernet, mais dans ce Bassin de Gannat de la volonté de quelques hommes et femmes citoyens responsables qui ont compris qu'on ne pouvait laisser la nature et l'environnement sans défense face aux appétits destructeurs de quelques-uns. Merci aussi à celles et ceux qui ont travaillé à l'organisation de cette AG dans ce village cher à l'histoire de notre Fédération Allier Nature.

● Après les votes du rapport moral puis du rapport d'orientation que je vais exposer, puis du rapport financier de l'exercice 2016, nous procéderons à une modification du règlement intérieur, je vous expliquerai pourquoi, puis à l'élection du tiers sortant.

● Je ne vous ferai pas un exposé exhaustif de nos activités, j'essaie de dégager l'essentiel, c'est déjà assez long car, finalement, nous faisons beaucoup ! Mais vous pourrez bien sûr revenir sur tout point qui vous semblerait oublié avant le vote.

● **Vie associative :**

✓ Le nombre d'**associations affiliées** à la Fédération est inchangé, et avec 12 associations fédérées, la FAN représente avec le REN 43 la structure la plus étoffée de notre fédération régionale, la FRANE. Le projet de procéder tout à l'heure à une modification du règlement intérieur va dans le sens d'une amélioration de cette capacité à fédérer des structures ayant le même objectif que nous de protection de notre nature, de notre environnement en Allier.

✓ **Renouvellement de notre agrément** (pour 5 ans), courant mars : dit comme ça, cela paraît insignifiant et en fait c'est un très lourd travail, nécessaire, indispensable.

✓ **La FRANE fête cette année ses 35 ans et jusqu'au 7 et 8 octobre** où la fête battra son plein, avec nous, il a été décidé de marquer le coup avec des petites vidéos rappelant les combats passés, les rencontres heureuses, avec un logo revenant à chaque connexion sur internet :



✓ Un **thème conducteur** a été choisi à la **FRANE** pour cette année : **l'eau**. C'est dans cet esprit que mercredi dernier 29 mars, à Moulins, a été présenté le film « La mort est dans le pré », suivi d'un débat, en partenariat avec l'association Générations Futures, et dans le cadre du 12^{ème} appel pour la semaine des alternatives aux pesticides. Très bon film, au moins 30 personnes présentes pour un très bon débat. Mais j'aurai dans mon rapport d'orientation l'occasion de vous reparler de nos structures FRANE et FNE.

● Dossiers :

✓ Cette année n'a pas été marquée par des événements remarquables. Nous poursuivons notre implication aux nombreuses instances où elle joue son rôle citoyen même si parfois –souvent - ce rôle reste bien formel et c'est dommage. **Je remercie toutes celles, tous ceux qui participent et siègent pour nous lors des travaux** sur les SAGE et le SDAGE, dans les CDESI, COPIL et autres CSS, au CODERST, à la CDAC ou la CDNPS. Je souhaite sur ce point insister sur un aspect inquiétant. **Nous avons le net sentiment que la qualité du service public se détériore.** Pendant des années, j'ai reçu chez moi, chaque mois, les dossiers du CDH devenu CODERST. Pas toujours à temps, mais nous avions constaté une amélioration. Puis il a fallu aller chercher ces dossiers – très lourds – sur internet. Aujourd'hui, les documents sont plus difficilement accessibles. Il peut d'ailleurs donner d'autres exemples de la déliquescence des services préfectoraux.

✓ Je ne manquerai pas non plus de remercier tous ceux qui se sont impliqués dans notre souci de **communication**, lors de rencontres avec la presse, ce qui nous a permis de faire passer pas mal d'articles sur Montluçon (par exemple après la publication du livret VTM) ou sur Moulins : (« *Yzeure - Des avocats pour les chênes des marais* », La Montagne, éd. Moulins, 8 janvier 2016) ; dans la gestion de notre site internet, et surtout dans la publication de notre magazine « **La Fouine** » qui se révèle un très bel outil de sensibilisation à nos actions.

✓ Comme chaque année, la FAN est intervenue sur de nombreux dossiers : action médiatique et/ou participation à des réunions de concertation et/ou participation à l'enquête publique et/ou rencontre avec les élus ou pétitionnaires et/ou position au sein des instances consultatives locales ou départementales et/ou action contentieuse... J'en soulignerai quelques-uns, le débat qui suivra cet exposé vous permettra de revenir sur des points que vous auriez voulu mettre en évidence.

✓ **Sentinelles de l'environnement :**

Je termine par ce qui fut l'an passé, le **point fort** de mon rapport d'orientation. Cet outil qui donne enfin la possibilité aux citoyens de nous contacter simplement sur des sujets environnementaux locaux qu'ils constatent, qui les concernent mérite d'être connu et il faut que dans les manifestations où nous sommes, par exemple aux prochaines Rencontres Cinéma Nature de Dompierre, dans les magasins bio que nous fréquentons, auprès des associations amies, des AMAP, nous fassions un effort de communication. J'ai ici de la documentation, on peut en redemander à Beaumont. L'importance de ce projet fait que c'est désormais FNE qui le prend en charge. Le nom va changer parce que le mot « Sentinelle » a été déposé par une autre structure. Reste à mettre en place ce que j'appelle le volet positif, qui permettra de valoriser des actions notoires allant dans le sens de la préservation de la nature et de l'environnement. Ce volet a été voulu, et défendu auprès de FNE par la FRANE ; d'autres fédérations régionales nous ont suivis et nous y tenons, il sera effectif en même temps que le nouveau site national.

Les premières alertes ont été renseignées sur le site en 2016 ; leur nombre a considérablement augmenté en janvier. A noter que l'ensemble des alertes va constituer à terme pour tout le réseau FNE une énorme source de documentation sur des affaires souvent proches mais toujours différentes. Il était important que des dossiers graves sur lesquels nous avons travaillé ces dernières années puissent servir à l'avenir, à d'autres comme nous bénéficierons des expériences des autres. Et nous commençons à préparer des actions positives pour les renseigner dès que possible.

● Enfin, au cours de l'année 2016, la FAN a participé aux manifestations suivantes :

✓ Foire Humus les 7 et 8 mai à Chateldon (63) et les RCN du 11 au 12 avril à Dompierre-sur-Besbre.

✓ A organisé la Sortie « Plantes alimentaires » le 15 mai à Saint Pont.

✓ Assemblée générale de la FRANE du 28 mai 2016 à Neussargues (15).

✓ Journées de la nature les 28 et 29 mai à Hérisson. 28 mai : conférence sur le TAFTA. Co-organisation FAN.

✓ Exposition sur les crues de Allier à Saint-Germain-des-Fossés. Exposition sur les crues de l'Allier et du Cher à Marcillat-en-Combrailles. Été 2016. Organisation FAN / FRANE.

✓ Le 29 mars dernier, à Moulins, **soirée-débat** à partir du film « *La mort est dans le pré* » (52 min), dans le cadre du 12^{ème} appel pour la semaine des alternatives aux pesticides, en lien avec « Générations Futures », et dans le cadre des 35 ans de la FRANE.

Je vous invite à poser des questions avant que nous ne passions au vote.

III. ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

PARTICIPATION AU DEBAT PUBLIC - REPRESENTATION DANS LES INSTANCES CONSULTATIVES

La FAN est membre des commissions consultatives suivantes :

Commissions départementales :

- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) ;
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) (toutes formations : « Nature », « Sites et paysages », « Faune sauvage captive », « Unités touristiques nouvelles », « Publicité », « Carrières ») ;
- Commission départementale des risques naturels majeurs ;
- Comité départemental Natura 2000 ;
- Commission départementale d'aménagement commercial ;
- Commission consultative et comité de suivi du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux (ex plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés) ;
- Groupe de travail chargé d'établir les programmes d'action à mettre en oeuvre dans les zones vulnérables ;
- Conférence de territoire du département de l'Allier (ARS) ;
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) ;
- Groupe de travail sur la cartographie des cours d'eau.

La FAN siégeait également au sein du Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage (jusqu'en 2010) et au sein de la Commission de conciliation en matière d'urbanisme (jusqu'à fin 2014).

Depuis l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2016, la FAN siège au sein de la commission départementale de sécurité civile (regroupement-fusion de la commission départementale de sécurité civile et de la commission départementale des risques naturels majeurs).

Commissions locales :

- Comité consultatif de la réserve naturelle du val d'Allier ;
- CSS / CLIS site Maillet ;
- CSS / CLIS site Bayet ;
- CSS / CLIS site Domérat ;
- CSS / CLIS site Créchy ;
- CSS / CLIS interdépartementale site Saint-Priest-la-Prugne ;

- CSS / CLIS site Chézy ;
- CSS / CLIS site Cusset – Saint-Etienne de Vicq ;
- Commission consultative des déchets du SICTOM de la région montluçonnaise ;
- Groupe de travail du plan de prévention du SICTOM de la région montluçonnaise ;
- Commission consultative des services publics locaux du SICTOM Nord-Allier ;
- Comité de pilotage du plan de prévention des déchets du SICTOM Nord-Allier ;
- Comité de pilotage du plan de prévention des déchets du SICTOM Sud-Allier ;
- CSS / CLIC site Seveso société Adisséo Commentry ;
- CSS / CLIC site Seveso société All'Chem Montluçon ;
- CSS / CLIC site Seveso société Lagarde Cusset ;
- Groupe de travail du schéma d'alimentation en eau potable et industrielle du secteur de Montluçon-Commentry ;
- Comité de pilotage du suivi de l'étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable du sud-est de l'Allier et des collectivités limitrophes de la Loire ;
- COPIL sites Natura 2000 : Val d'Allier, Forêt de Tronçais, Forêt des Prieurés, Monts de la Madeleine, Gorges du Haut-Cher, Etangs de Sologne bourbonnaise, Gîtes de Laprugne, Forêt des Colettes, Bois-Noirs, Basse Sioule, Mine de Busset ;
- COPIL charte forestière de la forêt de Tronçais ;
- Groupe de travail pour l'élaboration d'une charte forestière Bouble-Colette ;
- Comité de suivi Landis+Gyr Montluçon ;
- Comité de pilotage RCEA.
- Comité de pilotage projet contournement routier Nord-Ouest de Vichy.
- Commissions communales d'aménagement foncier : représentation indirecte (PQPN).

La FAN participait également aux Rencontres territoriales pour l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE Auvergne – Trame verte et bleue) -: secteur Bourbonnais – Basse-Combraille ; secteur Sologne bourbonnaise et Val de Loire ;

La FAN participe également à des comités de pilotage ou de suivi locaux sous l'autorité de la préfecture ou du Conseil départemental ou à des commissions d'information non officielles mises en place par des sociétés privées (exploitants d'installations classées).

DOSSIERS

La FAN est intervenue sur de nombreux dossiers : action médiatique et/ou participation à des réunions de concertation et/ou participation à l'enquête publique et/ou rencontre avec les élus ou pétitionnaires et/ou position au sein des instances consultatives locales ou départementales et/ou action contentieuse...

Il peut être souligné l'implication dans les dossiers suivants :

Infrastructures / Eau et milieux aquatiques

- Projet RCEA mise à 2 X 2 voies / pont à Chemilly dans la réserve naturelle du val d'Allier. Participation au comité de pilotage. Réunions diverses : présentation générale 9 septembre 2016 (projet DUP), CDNPS 13 septembre 2016, CDESI 16 septembre, comité 8 décembre 2016 (dynamique fluviale, mesures compensatoires).

Agriculture / Eau et milieux aquatiques

- Epandages des produits chimiques de synthèse. Saisine de la Préfecture par la FAN en novembre 2016, avec propositions de distances à respecter.
- Gestion des prélèvements d'eau pour l'irrigation.
- Participation à la Conférence sur les retenues d'eau pour l'irrigation organisée par la DDT de l'Allier le 27 mai 2016 à Yzeure.

Déchets

- Usine Erasteel à Commentry.

Pollutions / Eau et milieux aquatiques

- Pollution des eaux et pollution atmosphérique générées par les anciennes activités de l'usine Landis+Gyr à Montluçon. Comité de suivi. Visite des chantiers de dépollution en 2016.

Circulation motorisée dans les espaces naturels

- Arrêté interministériel du 4 mai 2016 d'application du décret d'application de la loi sur la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels, en ses dispositions relatives aux épreuves et compétitions motorisées. Ediction sous injonction suite au recours contentieux FAN (**Conseil d'Etat, 16 octobre 2015, Fédération Allier Nature, n° 384650**). Arrêté du 4 mai 2016 insuffisant ; recours en annulation engagé par la FAN devant le Conseil d'Etat en juillet 2016.

Articles et commentaires : « *Il faut publier les textes que l'on s'est engagé à publier. L'Etat (encore) condamné pour avoir tardé à prendre des textes d'application.* », note D. Rémy, Dictionnaire permanent Droit du sport, n° 228-229, novembre-décembre 2015, p. 8 ; « *Manifestations sportives dans les espaces naturels* », Code permanent environnement et nuisances, Nouveauté, décembre 2015, n° 161.

- Championnat de France d'enduro motos les 19 et 20 juillet 2014 dans les gorges du Haut-Cher et le site Natura 2000 éponyme ainsi que dans plusieurs ZNIEFF dans les départements de l'Allier et de la Creuse. Annulation de l'autorisation du Préfet de l'Allier du 4 juillet 2014

pour « *insuffisante appréciation des intérêts écologiques à protéger* » (**Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 17 décembre 2015, Fédération Allier Nature, n° 1401577**). Appel formé en 2016 devant la Cour administrative d'appel de Lyon par l'association organisatrice.

Article : « *Enduro : l'autorisation annulée* », La Montagne, éd. Montluçon, 14 janvier 2016.

- Enduro « Mag Days » les 21 et 22 mai 2016 dans les Combrailles. Intervention FAN auprès des services de l'Etat. Traversée de cours d'eau sur passerelle, non prévue primitivement.

- Circulation motorisée sur le GR463 dans les Combrailles. Intervention FAN auprès de la commune et de la Préfecture.

- Décret du 11 août 2016 relatif à l'évaluation environnementale des projets. Recours contentieux engagé par la FAN devant le Conseil d'Etat en octobre 2016 relativement à la rubrique portant sur les sports et loisirs.

- Rassemblement « Can-Am Adventure » les 24 et 25 septembre 2016 dans les Combrailles.

- En partenariat avec la FRANE, projet de publication destiné à tous les maires des quatre départements auvergnats portant sur la réglementation des engins motorisés (à paraître en janvier 2017 ; présentation FRANE/FAN prévue le 26 janvier 2016 en mairie de Durdat-Larequille.

Médias : « *La FRANE vient d'éditer une guide à l'usage des maires – Réglementer les motos et 4X4* », La Montagne, édition Montluçon, 27 janvier 2017 ;
reportage J.T. 19/20 France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, 6 février 2017 ;
« *Mieux encadrer la circulation des motos et des 4X4* », La Montagne, édition régionale, 6 février 2017.

Chasse et faune sauvage

- Projet d'abattage de platanes à Cusset abritant une remarquable et unique colonie de choucas des tours. Réalisation d'une vidéo (FAN ; à paraître en 2017).

- Battues dans diverses communes.

Forêts / Arbres / Biodiversité

- Projet de défrichement sur 10 ha de la partie sommitale du puy de Montoncel, classée en zone Natura 2000 et ZNIEFF de type I, dans le massif des Bois noirs.

- Gestion de la forêt de Tronçais. Implication FAN dans le projet de labellisation « *Forêt d'exception* ».

- Arrachage d'arbres et de haies dans plusieurs communes.

Article : « *Yzeure - Des avocats pour les chênes des marais* », La Montagne, éd. Moulins, 8 janvier 2016.

- Projet (abandon) d'arrachage des arbres de la place de Broût-Vernet/

Carrières / Eaux et milieux aquatiques

- Projet de carrière (abandon provisoire) à Cressanges et Châtillon.

Article : « *Le projet d'extraction du granit contesté* », La Montagne, éd. Moulins, 30 décembre 2015.

- Projet de carrière à Bransat.

- Projet de carrière à Archignat. Observations FAN à l'enquête publique. CDNPS 11 octobre 2016.

Nucléaire

- Réaménagement du site des Bois Noirs Limouzat. En lien avec le Collectif des Bois Noirs, la CRIIRAD et la FRAPNA Loire.

Risques industriels

- Projet d'usines de méthanisation à Vichy et à Bayet.
- Usine Seveso All'Chem.
- Usine Environnement Recycling à Domérat.
- Enfouissement fûts contaminés à Montluçon.
- Projet d'usine bioéthanol à Bellerive.
- PER mines en Creuse.
- Projet d'usine Eiffage (stockage de produits dangereux) à Montbeugny (Logiparc). Enquête publique 2016.

Urbanisme

- Projet d'ouverture du Magasin Leroy-Merlin à Domérat
Article : « *Avis favorable de la CDAC à Leroy-Merlin* », La Montagne, éd. Montluçon, 4 mars 2016.
- Projet d'extension du centre Leclerc à Domérat.
- Participation à des réunions sur la révision ou la modification de PLU communaux.
- Projet Mégarama à Montluçon.

Energie

- Compteurs Linky.
Article : « *Linky ne fait pas l'unanimité* » (FAN / PRIARTEME),
La Montagne, éd. Montluçon, 2 février 2016.
- Centrale biomasse à Commentry.

Sentinelles de l'environnement

Premières alertes renseignées en 2016 par la FAN sur le site FRANE / FRAPNA Sentinelles de l'environnement. A compléter et à actualiser début 2017. Actions positives à renseigner en mars-avril 2017.

Article : « *Sentinelles de l'environnement* », La Semaine de l'Allier, 29 septembre 2016.

COMMUNICATION / PUBLICATIONS

☐ La FAN a édité la revue trimestrielle « **Naturallier** » de 1981 (n° 1 – juin 1981) à 2008 (n° 110 – novembre 2008).

Cette revue est devenue le magazine « **Auvergne Environnement** » édité par la FAN et la FRANE (depuis le n° 111 - 1^{er} trimestre 2009, jusqu'au n° 118 - 4^{ème} trimestre 2010). L'édition était ensuite assurée par la FRANE (n° 119 - hiver 2011, jusqu'au n° 126 - printemps 2014). L'édition de la revue est désormais interrompue.

Depuis décembre 2014, la FAN édite un nouveau magazine, gratuit, en ligne sur son site Internet, « **La Fouine** » : <http://alliernature.asso.fr>

- N° 1 édité en décembre 2014 (PDF, 19 p.).
- N° 2 édité en mars 2015 (PDF, 13 p.).
- N° 3 édité en juillet 2015 (PDF, 29 p.).
- N° 4 édité en janvier 2016 (PDF, 9 p.).
- N° 5 à paraître en février 2017.
- N° 6 à paraître en avril 2017.

☐ La FAN dispose d'un site Internet :

<http://alliernature.asso.fr>

Le site Internet de la FRANE relaie également les activités et actions de la FAN :

www.frane-auvergne-environnement.fr

MANIFESTATIONS / SENSIBILISATION

☐ Au cours de l'année 2016, la FAN a participé aux manifestations suivantes :

- **Foire Humus** les 7 et 8 mai à Chateldon (63) du 11 au 12 avril à Dompierre-sur-Besbre.
- **Sortie « Plantes alimentaires »** le 15 mai à Saint Pont. Organisation FAN.
- **Assemblée générale de la FRANE** du 28 mai 2016 à Neussargues (15).
- **Journées de la nature** les 28 et 29 mai à Hérisson. 28 mai : conférence sur le TAFTA. Co-organisation FAN.
- **Exposition sur les crues de Allier** à Saint-Germain-des-Fossés. **Exposition sur les crues de l'Allier et du Cher** à Marcillat-en-Combrailles. Eté 2016. Organisation FAN / FRANE.

IV - ANNEXES

Statuts

Non modifiés par l'A.G. 2017

Règlement intérieur

Modifié par l'A.G. 2017

Adresse du siège de l'association

Inchangée

Rapport d'activité

Présent document

Compte rendu de l'Assemblée générale

Annexe I

Dates des réunions du conseil d'administration

Liste annexée II

Rapport financier

Tableaux annexée III

Annexe I - Compte rendu de l'Assemblée générale 2017

Voir document PDF sur le site FAN.

Annexe II - Dates des réunions 2016 du Conseil d'administration de la FAN

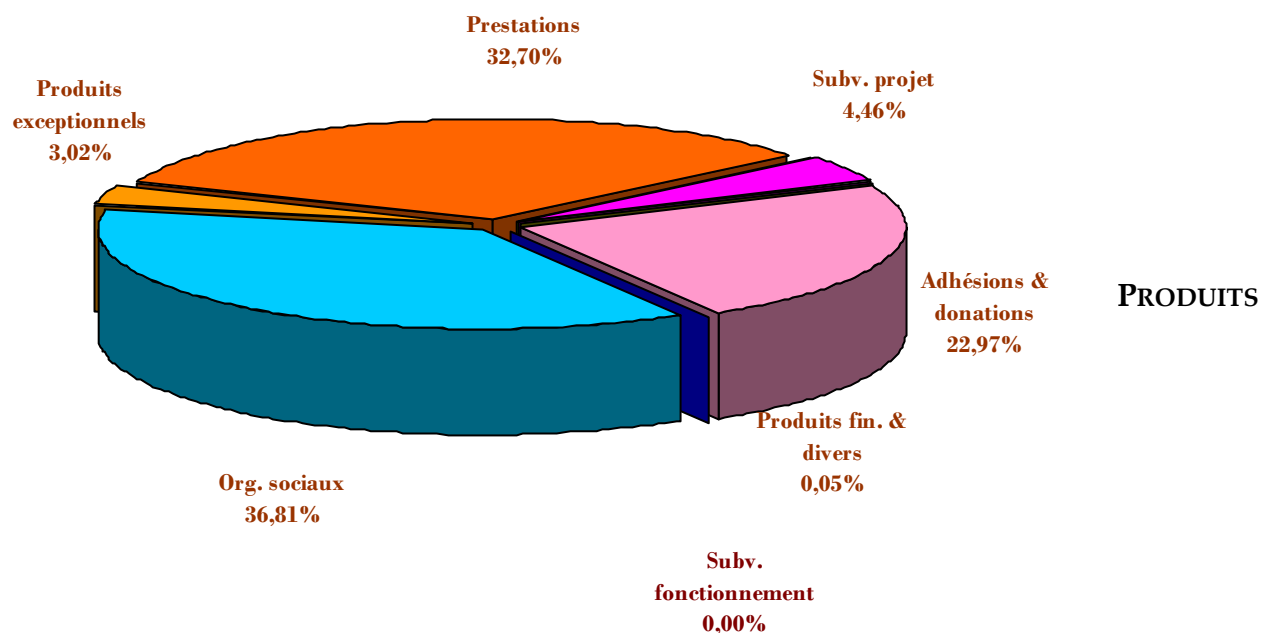
☐ Assemblée générale

Monétay-sur-Allier, le 23 avril

☐ Conseil d'administration et Bureau

- C.A., Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 27 janvier
- C.A., Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 23 mars
- C.A., Monétay-sur-Allier, le 23 avril
- Bureau, Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 20 mai
- C.A., Veauce, le 11 juin
- C.A., Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 2 septembre
- Bureau, Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 30 septembre
- Bureau, Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 4 novembre
- C.A., Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 2 décembre

Annexe III – Rapport financier 2016



Exercice FAN 2016

CHARGES

